



Pôle supérieur
**Lycée
Jeanne
d'Arc**
Ensemble Scolaire
St François d'Assise



BTS GESTION DE LA PME DOSSIER D'INFORMATION

www.essfa.fr

61 rue La Fontaine, CS 20816
35708 RENNES - 02 99 84 30 30
secretariat.sup@lja35.fr



Enseignement supérieur : le projet

« Une autre idée de la réussite, avec le Pôle enseignement supérieur »

◆ Une approche pédagogique adaptée

La manière de transmettre s'appuie sur une vision bienveillante de l'apprentissage et favorise la capacité de chacun à acquérir de nouvelles connaissances et compétences.

Nous développons la créativité des étudiants car l'enseignement repose sur :

L'intelligence collective

- S'enrichir de la vision des autres
- Construire autour de projets communs

L'expérimentation

- Apprendre en faisant
- Accepter d'échouer pour tenter d'autres approches

L'apprentissage en continu

- Apprendre à apprendre
- Développer sa curiosité

◆ 3 axes structurent notre projet pédagogique

Accompagnement différencié

- Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement individualisé (suivi, orientation ...)
- Développement de l'autoformation (MOOC)
- Certifications en langues (Voltaire, TOEIC ...)

Ouverture

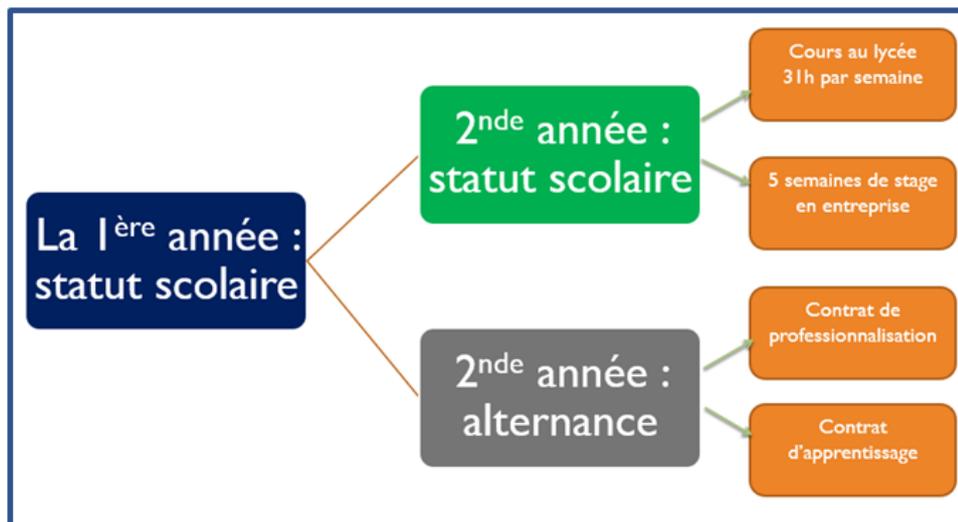
- Une ouverture au monde (ERASMUS, partenariats étrangers...)
- Une ouverture à la culture (partenariats, séjours et voyages...)
- Un engagement citoyen (Qualycée ...)

Professionalisme

- Une coopération très étroite avec le monde professionnel (stages, projets tutorés...)
- « Lycée des métiers » du tourisme, du secteur sanitaire et social
- Certifications professionnelles

Etudes et débouchés

◆ Descriptif



Vous assurez un rôle d'interface entre les relations internes et externes d'une entreprise.

Descriptif :

Le **BTS Gestion la PME** forme des professionnels destinés à travailler en coopération directe avec le dirigeant d'une petite ou moyenne entreprise.

Le titulaire du BTS GPME est en contact quotidien avec les clients, les fournisseurs, l'administration, la banque, le cabinet d'expertise comptable et les autres salariés. Il doit faire preuve de **polyvalence** et d'**adaptabilité**.

Au terme de la formation que vous que vous pourrez suivre **sous statut scolaire ou en alternance (uniquement en 2^{ème} année)**, vous serez capable de :

- Participer à la gestion opérationnelle de l'entreprise, notamment par votre implication dans la gestion des relations avec les clients et les fournisseurs ;
- Participer à la gestion des risques de la PME ;
- Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME ;
- Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME ;
- Anticiper les besoins et faire part des problèmes rencontrés au chef d'entreprise en lui proposant les solutions adaptées.

◆ Compétences clés

- Autonomie
- Responsabilité
- Maîtrise des outils numériques
- Capacité d'adaptation, réactivité
- Sens de l'organisation
- Curiosité (veille informationnelle...)
- Polyvalence
- Aptitude à travailler en équipe
- Prise d'initiative

◆ Les types d'organisations concernées

- Principalement les PME de 5 à 50 salariés
- Certaines entreprises de plus 50 salariés structurées en centre de responsabilité ou de profit (agences, petites filiales, succursales)
- Quelques associations ayant un fonctionnement proche de celui des PME

◆ Les enseignements

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère
- CEJM (culture économique, juridique et managériale)
- Gérer les relations avec les clients et les fournisseurs de la PME
- Participer à la gestion des risques de la PME
- Gérer le personnel et contribuer à la GRH
- Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME
- Communication

◆ Les modalités d'examen

Intitulés des épreuves		Mode	Coefficient	Durée
E1. Culture générale et expression		Ecrit	4	4H00
E2. Langue vivante étrangère 1		Ecrit / Oral / CCF	6	2H40
E3. Culture économique, juridique et managériale		Ecrit	6	4H00
E4. Gestion relation clients et fournisseurs et communication écrite et orale		Oral / Pratique	6	2 situations d'évaluation CCF
E51. Participer à la gestion des risques de la PME		Oral en CCF	4	
E52. Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME		Ecrit en CCF	4	2H30
E6. Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME		Ecrit	6	4H30

<i>EF1. Langue vivante étrangère 2</i>	Oral		20 min
--	------	--	--------

CCF : Contrôle en cours de formation.

◆ Poursuites d'études

- Poursuites d'études :

- Ecole préparatoire aux grandes écoles au lycée Victor et Hélène Basch pour des masters en Ecoles de Commerce ou en IAE (Instituts d'Administration des Entreprises) ;
- Licence professionnelle ou des Bachelors en formation initiale ou en alternance : Ressources Humaines – Gestion – Communication - Paie – Management des organisations - Marketing
- Licence Administration Economique et Sociale (en L2 ou L3)

◆ Evolution de l'emploi

Postes envisagés : Assistant de gestion, Assistant commercial, Assistant Logistique, Assistant Ressources Humaines

Grâce à sa polyvalence, le titulaire de ce diplôme dispose des moyens pour évoluer dans un large spectre de métiers et de responsabilités.

Le poste d'assistant de gestion pourra évoluer :

- avec la croissance de la PME, ce qui permet à l'assistant de céder certaines tâches à d'autres salariés et de se consacrer à des activités exigeants plus d'autonomie et de responsabilité,
- vers un nombre croissant d'activités déléguées en fonction de l'expérience, des compétences et des qualités personnelles de l'assistant.

L'assistant peut s'orienter à terme vers la reprise d'une PME.

Conseils pédagogiques

Les professeurs de la section de Techniciens Supérieurs en Gestion de la PME, conscients des exigences d'études supérieures courtes, souhaitent trouver chez les étudiants, durant les deux années :

1 - un comportement constructif en cours :

- Effort de concentration,
- Prise de notes cohérente et régulière,
- Intérêt manifesté par une participation réelle,
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités.

2 - un travail personnel soutenu et méthodique :

- Préparation rigoureuse et assimilation régulière des cours ;
- Elargissement des connaissances par des lectures régulières et des travaux de recherche personnelle ;
- Effort de synthèse des acquis dans les diverses disciplines ;

3 - une qualité de relations interpersonnelles :

- Attitude d'entraide et d'accueil aux autres pour favoriser le bon climat du groupe ;
- Maturité et capacité à se "situer" à sa juste place dans le monde du travail ;
- Ouverture au monde extérieur, source d'enrichissement ;
- Intégration progressive à une vie professionnelle responsable (stages, actions diverses à la demande des entreprises...).

Ces exigences supposent que priorité soit donnée, pour deux ans, aux études, sur toute autre activité de travail ou de loisir et que l'étudiant s'impose une stricte hygiène de vie :

- Sommeil suffisant,
- Alimentation équilibrée,
- Détente vraiment reposante.

Modalités d'inscription

◆ Conditions d'admission

- Etude du dossier de candidature
- Entretien, pour certains candidats, dont le but est de vérifier les motivations
- Obtention du Baccalauréat

◆ Procédure et calendrier

Site internet : <http://www.parcoursup.fr>

Le 20 décembre 2023

- Ouverture du site d'information Parcoursup

**Du 17 janvier 2024
au 14 mars 2024**

- Formulation des vœux

Jusqu'au 03 avril 2024

- Constitution des dossiers et confirmation des vœux
- Règlement des frais d'études de candidature (Paiement en ligne 17€ par candidature)

**Du 30 mai 2024
au 12 juillet 2024**

- Phase principale d'admission

**Du 11 juin 2024
au 12 septembre 2024**

- Phase complémentaire d'admission

Tarifs (2023-2024 à titre d'information)

Contribution des familles (sur 10 mois)

Tarif de base : 108,90 €/mois
Ou
Tarif de solidarité 1 : 113,40 €/mois
Ou
Tarif de solidarité 2 : 117,00 €/mois



Activités pédagogiques obligatoires et achats de manuels (sur 10 mois)

1^{ère} année : 45,00€ / mois
2^{ème} année : 30,00€ / mois

Statut des étudiants

Les étudiants peuvent bénéficier :

- ✓ De l'accès aux restaurants universitaires ;
- ✓ D'une mutuelle complémentaire à la Sécurité Sociale
- ✓ D'une bourse de l'enseignement supérieur (demande à faire sur le site www.etudiant.gouv.fr)
- ✓ D'un logement en résidence universitaire (demande à faire sur le site www.etudiant.gouv.fr)